



## VÉRIFICATION DES EPI\* CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

*\*Équipements de Protection Individuelle*

### OBJECTIF(S)

---

- ✓ Être capable d'analyser et d'évaluer les risques liés au travail en hauteur.
- ✓ Savoir choisir de manière pertinente les Équipements de Protection Individuelle (EPI).
- ✓ Connaître les procédures d'entretien et de vérification des EPI, la périodicité, la traçabilité.
- ✓ Être capable de réaliser la Vérification Générale Périodique (VGP) de ces équipements en appliquant les dispositions réglementaires.

### PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

---

Toute personne amenée dans le cadre de son travail à utiliser un harnais antichute et à réaliser les vérifications périodiques des EPI au sein de son entreprise.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'informations.

### PRÉREQUIS

---

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Être médicalement apte au travail en hauteur.

### DURÉE

---

07H00 (1 jour).

### DÉLAI D'INSCRIPTION

---

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

---

De 2 à 8 stagiaires.

## PROGRAMME

---

### PARTIE THÉORIQUE

- Notions élémentaires du travail en hauteur.
- Les accidents du travail liés à la hauteur et statistiques.
- Réglementation et normes en vigueur, obligations employeurs/employés.
- Les acteurs de la prévention et leurs rôles. Responsabilités en cas d'accidents.
- Présentation des protections collectives (garde-corps, échafaudages, nacelles, ...).
- Présentation des dispositifs d'ancrage (les types, leurs utilisations).
- Protection individuelle :
  - Présentation.
  - Normes et caractéristiques.
  - Règles d'utilisation.
  - Règles de vérification, points de vigilance.
- Évaluation des compétences théoriques (QCM).

### PARTIE PRATIQUE

- Présentation et contrôle du matériel (contrôle journalier).
- Procédure de vérification de l'état de conservation des EPI : harnais, longes, cordes, connecteurs ...
- Rédaction de rapport de vérification, mise à jour du registre de sécurité, suivi du matériel.
- Recherche des documentations spécifiques aux EPI des participants.
- Évaluation des compétences pratiques.

## MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

---

Une demi-journée théorique, Une demi-journée pratique.

Pratique : contrôle des EPI soumis aux vérifications périodiques, mise en évidence des points de vigilance, élaboration de fiches de vérification.

## MOYEN(S) PÉDAGOGIQUE(S)

---

Un formateur pour 8 stagiaires.

Diaporama, exposés, vidéos.

## VALIDATION DE LA FORMATION

---

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

## PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

---

Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire afin que les travailleurs chargés de ces vérifications gardent les compétences nécessaires pour exercer leur mission (R4323-100).

Renouvellement recommandé tous les 5 ans.

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES

---

N/A.

## CONSIGNES PARTICULIÈRES

---

Disposer des Équipements de Protection Individuelle (EPI) qui seront à vérifier :

- Harnais antichute personnel.
- Longes et mousquetons.
- Cordes et antichute.
- Dispositifs d'ancrage provisoires.
- Etc.